

Tribunal de Grande Instance de Paris
Doyen des Juges d'instruction
Escalier D. - 2ème étage - Bureau 118
10, boulevard du Palais 75001 Paris



Tél : 01.44.32.62.05
Fax : 01.44.32.79.61

Accueil :
- le lundi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30
- du mardi au vendredi de 13 h à 16 h 30

Monsieur André LABORIE
2, rue de la Forge
31650 ST ORENS DE GAMEVILLE

Affaire suivie par : **SZ/EC/MRA**
Référence du dossier : **11/109**

Objet : Plainte avec constitution de partie civile

Monsieur,

Je vous rappelle les termes de mon courrier du 14 février dernier.

Vous voudrez bien nous adresser un extrait d'acte de naissance datant de moins de 15 jours, faisant apparaître les mentions marginales en deux exemplaires, la photocopie de votre carte d'identité étant insuffisante.

Par ailleurs, faute par vous de nous communiquer la décision d'aide juridictionnelle qui vous aurait été attribuée, une consignation sera fixée en l'état, le Doyen des Juges d'Instruction n'ayant aucun titre à accorder l'aide juridictionnelle.

J'attire votre attention sur le fait que votre réponse est absolument nécessaire au traitement du dossier, Les documents demandés devront nous être adressés **avant le 18 JUILLET 2011.**

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Doyen des Juges d'instruction


Sylvia ZIMMERMANN



~~Copie certifiée conforme~~

à l'original

~~Le Greffier~~